



VIE ASSOCIATIVE

Mémento

Mairie de Billio
 Secrétaire : Valérie ANGOT
 Tél : 02 97 42 28 18
 Fax : 02 97 42 27 49
 Mail : mairie.billio@wanadoo.fr
 Horaires d'ouverture :
 Lundi et vendredi 13h30 17h00
 Mardi, mercredi, jeudi
 13h30 18h00



Téléphones utiles Urgences

Médecin de garde : 02 97 68 42 42
 Pharmacie : 3237
 Pompiers : 18
 Urgences médicales : 15
 Police : 17
 Cabinet infirmier : 02 97 42 21 89
 Aide à domicile : 06 88 87 52 24
 ADMR : 02 97 42 30 05



ACAD (Association Cantonale d'Aide à Domicile)

Maison de services publics
 27 rue de Rennes
 56660 Saint-Jean-Brévelay
 Ouverture : Du lundi au vendredi de
 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
 Tél : 02 97 60 13 03



Horaires Déchetterie

Lundi / Mardi / Mercredi / Vendredi /
 Samedi
 De 8h30 à 12h00
 De 14h00 à 18h00
 Jeudi
 De 14h00 à 18h00



Messe à Billio

Messe de Pâques
 Dimanche 16 Avril à 10h30



Football Club de Billio

Le 02 avril Billio se déplace à St-Allouestre 13h30.
 Le dimanche 9 Avril, le FCB reçoit Les Forges à 15h30. Casse-croûte et buvette sur place. Un concours de pronostics aura lieu. Les bénéfices seront reversés à l'OGEC de l'école Notre-Dame.
 Le 23 avril Billio se déplace à Lanouée 13h30.

INFORMATIONS MUNICIPALES

Elections présidentielles

Le 1er tour de l'élection présidentielle aura lieu le **dimanche 23 avril**. Le bureau de vote sera ouvert de **8h à 19h**. Les personnes qui n'auraient pas reçu leur carte d'électeur peuvent s'adresser à la mairie.

Procurations pour voter

Des permanences sont mises en place dans les gendarmeries du secteur :

Mercredi 5 Avril : 8h à 12h-14h à 19h (Josselin)
Vendredi 7 Avril : 8h à 12h-14h à 19h (Josselin) 14h à 18h (Rohan)
Samedi 8 Avril : 8h à 12h -14h à 19h (Josselin) 8h à 12h (St-Jean-Brévelay)
Mercredi 12 Avril : 8h à 12h -14h à 19h (Josselin)
Vendredi 14 Avril : 8h à 12h -14h à 19h (Josselin) 14h à 18h (Rohan)
Samedi 15 Avril : 8h à 12h-14h à 19h (Josselin)
Mercredi 19 Avril : 8h à 12h-14h à 19h (Josselin)
Vendredi 21 Avril : 8h à 12h-14h à 19h (Josselin) 14h à 18 h (Rohan)
Samedi 22 Avril : 8h à 12h-14h à 19h (Josselin) 8h à 12h - (St-Jean-Brévelay)
Mercredi 26 Avril : 8h à 12h-14h à 19h (Josselin)
Vendredi 28 Avril : 8h à 12h-14h à 19h (Josselin) 14h à 18 h (Rohan)
Samedi 29 Avril : 8h à 12h - 14h à 19h (Josselin)

Pour gagner du temps, le formulaire de demande de procuration est accessible sur <http://service-public.fr>.

Objet trouvé : une montre femme couleur or a été trouvée aux abords de la salle communale le mardi 29 mars. Se renseigner à la mairie.

Commission Tourisme, Culture et Patrimoine

La commission Tourisme, Culture et Patrimoine vous propose de se joindre à elle le samedi 22 avril prochain pour effectuer le nettoyage du sentier de randonnée. Le rendez-vous est fixé à 9h00 à la mairie.

Cérémonie du 8 mai

La cérémonie, comme les années précédentes, aura lieu à Guéhenno et à Billio. Elle sera suivie du pot de l'amitié offert par la municipalité de Billio, à la salle communale.

Le repas habituel des anciens combattants se déroulera à St-Aubin. Ceux qui souhaiteraient y participer sont priés de s'inscrire, soit au bar l'Oasis, soit en téléphonant à Jean-Loïc Joubiou au 02 97 42 23 07, pour le 2 mai dernier délai

Grippe aviaire : pour montrer l'exemple dans le cadre de la protection contre la grippe aviaire, la municipalité a décidé de placer en confinement, le seul volatile lui appartenant. Il rejoindra son perchoir après avoir reçu son traitement approprié.

INFORMATIONS MUNICIPALES (Suite)

Frelon asiatique

Deux actions permettant la régulation du frelon asiatique sont envisagées :

La destruction des nids et le piégeage des fondatrices.

LE PIEGEAGE : Le piégeage sera mis en œuvre jusqu'au 1er mai, une fiche descriptive est disponible en mairie. Une fondatrice piégée : un nid en moins.

LA DESTRUCTION DES NIDS : La destruction s'étend du 1er mai au 15 novembre, il est important de prévenir la mairie, afin que le référent soit votre interlocuteur pour :

- Confirmer l'espèce concernée.
- Confirmer la hauteur du nid et préciser le support.
- Mettre à disposition les éléments de choix de l'entreprise qui effectuera la destruction du nid.
- S'assurer de l'exécution effective de la destruction du nid, retrait et destruction compris.

Usage du feu

Depuis le 1er mars, vous devez faire en Mairie, au moins trois jours avant, une demande d'autorisation de faire du feu. Le Règlement Sanitaire Départemental (article 84) et la circulaire interministérielle du 18 novembre 2011 interdisent le brûlage des ordures ménagères auxquelles les déchets verts sont assimilés, à l'air libre (feu de jardin) et en incinérateur. Cette interdiction concerne les particuliers, les professionnels (entreprises du paysage, agents d'entretien des espaces verts et naturels, élagueurs...). La circulaire rappelle les bonnes pratiques à développer: le compostage, le broyage et paillage à domicile, solutions les plus simples et les plus efficaces pour entretenir le jardin.

INFORMATIONS DIVERSES

Le spectacle s'invite chez vous

Samedi 1er avril à St Allouestre :

Trio Liù.—Musique Traditionnelle et musique du monde

Trio Liù, c'est une rencontre entre trois musiciens voyageurs, au carrefour du maloya réunionnais, du blues malien, de la chanson bretonne et des autres influences qui nourrissent Fanch Oger (Chant, kavambh, calebasse); Nicolas Kervazo (guitare folk); Vincent Guérin (guitare électrique).

Bienvenue dans mon jardin

En Bretagne tous les 2 ans, les acteurs du tourisme, et de l'environnement se mobilisent pour promouvoir les solutions de jardinages au naturel, c'est-à-dire sans pesticides ni engrais chimiques. Au cours d'un week-end de juin, les 10 et 11 juin prochains, des jardiniers amateurs ouvriront gratuitement leurs portes aux visiteurs pour échanger sur les techniques, les savoir-faire, les trucs et astuces de jardinage, dans un cadre convivial.

L'objectif est de montrer à chacun qu'un jardin sans pesticides, respectueux de l'environnement et de la santé, accueillant la biodiversité, c'est possible !

En 2015, 200 jardins ont accueilli plus de 10 000 visites. Cette année encore, des jardiniers amateurs vont ouvrir la porte de leur jardin dans toute la Bretagne.

Pourquoi pas un jardin sur notre commune ?

Pour participer, il n'est pas nécessaire d'avoir un jardin d'exception. Il suffit de jardiner sans produits chimiques, de présenter plusieurs solutions intéressantes pour le jardinier et surtout d'avoir envie de transmettre son expérience.

Si vous souhaitez participer à cette opération, n'hésitez pas à vous inscrire sur www.bienvenuedansmonjardinbretagne.org.



Bienvenue dans mon Jardin
10 et 11 juin 2017

**Vous jardinez
au naturel ?**



Ouvrez les portes de votre jardin,

les 10 et 11 juin 2017 !

Plus d'informations et fiche d'inscription sur :
www.bienvenuedansmonjardinbretagne.org

Yves Le Ball - Bretagne vivante
Route de Bréville Kerbihan - 56850 Sené
02 97 66 92 75 / yves.leball@bretagne-vivante.org

Inscriptions avant le
1^{er} avril
2017



Sur votre Agenda à Billio

05 avril : réunion du Comité des Fêtes 19h00 salle communale

22 Avril : Nettoyage du sentier de randonnée

23 Avril : 1er tour des élections présidentielles

Ailleurs dans le canton

1er Avril : Le spectacle s'invite chez vous : Trio Liù à St-Allouestre

30 Avril : Don du Sang à St-Jean-Brévelay

Les rendez-vous du mois prochain à Billio

Dimanche 7 Mai : 2nd tour des élections présidentielles

Lundi 8 Mai : Commémoration de l'armistice 39/45

Courant Mai : Concours de palets du FCB

Dimanche 28 Mai : Manche du championnat de Bretagne 1/5 PBB